

AUTO ECOLE GARE DU BOURGET

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

Votre formation théorique portera sur des questions d'entraînement au code.

Vous pourrez la suivre à votre rythme soit dans les locaux de conduite avec nos supports pédagogiques ou via internet.

La formation sur des thématiques spécifiques se déroulera collectivement dans les locaux de l'école de conduite, en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de la validité.

Les thématiques proposées sont OBLIGATOIRES et vous êtes cordialement tenus d'y assister (2 fois par semaine. En fonction de la demande, ces cours peuvent varier). Selon votre emploi du temps ou votre rythme vous pourrez venir aux cours.

Pensez à vérifier les horaires sur le tableau d'affichage.

Des cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Chaque vendredi de 9H à 12h et de 14h à 20h* au sein de notre école de conduite.

***Chaque séance est dédiée à l'une des thématiques ci-dessous. – nous consulter :**

- **Alcool et stupéfiants,**
- **Vitesse**
- **Stationnement**
- **Défaut de port de la ceinture**
- **Sécurité active et passive**
- ...

AUTO ECOLE GARE DU BOURGET

Parcours pratique

La phase de pratique pourra débuter soit pendant la phase théorique ou soit après l'obtention du code de la route. Avec l'aide de votre moniteur, vous allez devoir mettre en application toutes les connaissances théoriques acquises, mais vous devrez également acquérir des connaissances pratiques. Il vous enseignera les savoir, les savoir-faire, il vous apprendra à observer, à comprendre à décider et à agir. Pour cela, vous allez suivre un programme de formation élaboré par les pouvoirs publics et divisé en quatre étapes :

- C1 : Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- C2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- C3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- C4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Afin que votre formation prenne tout son sens, l'apprentissage de la conduite se déroulera en alternance théorie/pratique. En phase pratique vous circulerez :

- en agglomération
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (leçons en hiver).